

Annonces

ORIGINAL COPIE
GP
30 JAN. 2025
 VISA DU MAIRE
 COMMUNE DE LA PLAGNE TARENTAISE

AUTOMOBILES

Véhicule de loisirs / Caravaning

CAMPING-CARS



Achète cash meilleur prix, tous types camping-car, fourgon aménagé, caravane, camion magasin (même avec infiltration), utilitaires, 4x4, cabriolet, avec ou sans CT.
PRO : 06.59.50.45.26 se déplace 7j/7 paiement sécurisé

BONNES AFFAIRES

Achats



COLLECTIONNEUR ACHÈTE GRANDS VINS de Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Chartreuse, Cognac et autres, même très vieux.

PART : Tél. 06.76.08.74.60

SERVICES AUX PARTICULIERS

Etre ensemble



Corinne 52 ans, recherche 1 homme pour relation sérieuse et durable. Non sérieux s'abstenir.

Je suis joignable au 0895 10 23 44 (0,80€/min)

LÉGALES

En application de l'arrêté du 14 décembre 2023 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, paru le 28 décembre 2023, le tarif du caractère (applicable aux annonces non formalisées) est fixé à 0,183 euros HT pour l'année 2024. Le tarif d'insertion d'une annonce judiciaire et légale ne peut faire l'objet d'aucune remise.

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES



LA PLAGNE TARENTAISE
 DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
 COMMUNE DE LA PLAGNE TARENTAISE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique relative au zonage des eaux usées de la commune de la Plagne Tarentaise

En application des dispositions de l'arrêté n°2024-582 de M. le Maire de LA PLAGNE TARENTAISE (Savoie) en date du 14/01/2025, seront soumis à enquête publique la définition des zones relevant de l'assainissement collectif et les zones relevant de l'assainissement non collectif des eaux usées de la commune de la Plagne Tarentaise, du 17 février 2025 au 20 mars 2025, soit 32 jours.

Il est nécessaire de réaliser dans le cadre d'un nouveau schéma directeur d'assainissement, un projet de zonage d'assainissement des eaux usées. Monsieur Alain RAGOT a été désigné Commissaire - enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble. Monsieur Jean Michel CHARRIERE a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront consultables sur support papier en Mairie:

- principale de La Plagne Tarentaise située sur la commune déléguée de Macot la Plagne aux jours et heures habituels d'ouverture: du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00;
- annexe de la commune déléguée de Valezan le jeudi de 13h30 à 17h00
- annexe de la commune déléguée de Belleentre le lundi de 13h30 à 17h00
- annexe de la commune déléguée de la Côte d'Aime le mardi de 13h30 à 17h00

En version dématérialisée sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/5889>

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public:
A la mairie de LA PLAGNE TARENTAISE aux horaires suivants :
 - le lundi 17 février 2025 de 14h00 à 17h00
 - le mercredi 05 mars 2025 de 13h30 à 17h00
 - le jeudi 20 mars 2025 de 13h30 à 17h00

Le public pourra consigner ses observations pendant le délai de l'enquête :
 - sur le registre d'enquête en mairie de Macot la Plagne Tarentaise, aux jours et heures d'ouverture habituels;
 - Par courrier, avant la clôture de l'enquête, à l'attention de Monsieur le Commissaire-enquêteur - zonage d'assainissement -, à l'adresse de la Mairie, Place Charles De Gaulle 73210 La Plagne Tarentaise
 - sur registre dématérialisé:
 - par voie électronique: enquete-publique-5889@registre-dematerialise.fr

ANNONCES ADMINISTRATIVES

ENQUÊTES PUBLIQUES


PRÉFET DE LA SAVOIE
 Liberté
 Egalité
 Fraternité
 Sous-préfecture d'Albertville

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE COMMUNE D'ALBERTVILLE

Projet de classement au titre de site remarquable d'une partie de son territoire

Le préfet de la Savoie informe le public que, conformément à l'article L.122-1 du Code de l'environnement, une enquête publique sera ouverte du jeudi 20 mars 2025 midi, à la mairie d'Albertville, sur le projet de classement au titre de site patrimonial remarquable (SPR).

Le dossier d'enquête sera déposé à la mairie d'Albertville le lundi 24 mars 2025 midi, afin que toute personne intéressée puisse consulter le dossier et déposer ses observations. La connaissance aux jours et heures d'ouverture de la mairie d'Albertville sera de 12h00 et de 13h30 à 17h30, à l'exception du lundi 24 mars 2025 où elle sera de 12h00 à 17h00, et le vendredi de 8h30 à 12h00. Le public pourra être consulté jusqu'à midi (12h00), et le vendredi de 8h30 à 12h00. Pour déposer ses observations sur le projet sur le registre d'enquête, le public pourra se rendre à la mairie d'Albertville ou les adresser à l'attention du commissaire-enquêteur d'Albertville, 12 cours de l'Hôtel de ville, 73200 Albertville. enquete.spr@albertville.fr

Les dossiers d'enquête publique seront également consultables en ligne sur le site internet de la sous-préfecture de la Savoie : <https://www.savoie.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques> ainsi que sur le site internet de la commune d'Albertville : <https://www.albertville.fr>

Des postes informatiques sont tenus à la disposition du public pour consulter le dossier en version dématérialisée à la Cyber-Base du Centre de la Culture, 12 cours de l'Hôtel de ville, 73200 Albertville, aux jours et heures habituels, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 17h30.

Pour toute information complémentaire sur le projet, les personnes intéressées peuvent contacter par email Mme ANDRY à l'adresse urbanisme@albertville.fr ou avec Mme ANDRY au 04 78 41 11 11 ou par mail aude.andry@culture.gouv.fr

M. Yann BZDAK désigné en qualité de commissaire-enquêteur, sera présent à la mairie d'Albertville, le jeudi 20 février 2025 de 9h à 12h et le vendredi 21 février 2025 de 9h00 à 12h00.

À l'expiration du délai d'enquête, le commissaire-enquêteur établira des conclusions motivées sur le projet de classement dans le dossier d'enquête.

Une copie de son rapport et des conclusions motivées sera remise au maire de la commune d'Albertville, à la DRAC, ainsi qu'à la sous-préfecture de la Savoie.

La Savoie

Est édité par la S.A. imprimerie du Messager au capital de 194 348 €
 Siège social : S.A. Imprimerie du Messager - 19, avenue du Pré-Robert Sud
 CS80102 - 74201 Thonon Cedex - Tél. 04 50 71 10 14

Habileté à recevoir les annonces judiciaires et légales

Président : **Olivier de RAEYMAEKER**
 Directeur général et directeur de publication : **Eric LEPERS**
 Directrice générale déléguée : **Fanny de LARUE**
 Rédacteur en chef : **Thomas DELOBELLE**
 Administrateurs : **Erwan TANNAI - Bernard MARCHANT**

Actionnaire principal : **VOIX DU NORD S.A.**

N° de la Commission paritaire : 0228C82719

Légale express

Votre nouveau site d'annonces légales

legale-exp

Votre annonce légale en quelques clics seulement



Une petite **ANNONCE** dans votre **JOURNAL**